

DECISION DU MAIRE N°2026/0082

Objet : Détermination de la capacité portante de la structure métallique existante
Piscine municipale

Nous, Maire de la Ville de Saint André,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, articles L. 2122-21 et L. 2122-22,

Vu l'article 4 de la délibération du Conseil municipal en date du 07 avril 2026 donnant délégation à Monsieur le Maire de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget dans la limite d'un montant inférieur aux seuils européens de procédure formalisée en vigueur à la date de la décision,

Considérant que la Ville a préalablement sollicité la société Berim pour effectuer un diagnostic de l'état structurel ainsi qu'une étude d'opportunité de réhabilitation de la piscine municipale,

Considérant qu'il convient de réaliser une étude complémentaire à cette mission,

Considérant que la Ville souhaite confier cette prestation à une société spécialisée,

DECIDE

Article 1^{er} : De missionner la société Berim dont le siège social est situé au 51 rue Paul Meurice- 75020 PARIS.

Article 2 : La prestation débutera à compter de la réception de la commande. Le délai d'exécution est de trois mois.

Article 3 : Le coût de cette mission s'élève 20 880€ TTC

Article 4 : Madame La Directrice Générale des Services et Monsieur Le Comptable des Finances Publiques de Saint André sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision

Article 5 : La décision ne deviendra exécutoire que lorsque les formalités d'affichage auront été effectuées. Elle sera transcrite sur le registre des décisions et publiée dans les formes habituelles.

Article 6 : La présente décision pourra faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Madame le Maire ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Lille, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

A Saint-André, le 11/08/2026



Pour Le Maire et par délégation,
L'Adjoint au Maire

Esteban GARCIA

HÔTEL DE VILLE

89 rue du Général Leclerc - CS 40001 - 59 871 Saint-André CEDEX

+33 (0)3 20 63 07 50 www.villesaintandre.fr

Implantations Régionales

Auvergne Rhône-Alpes
Immeuble Rencontre
17, place de la Paix
69200 Vénissieux
Tel : 04 72 50 04 31
berim.venissieux@berim.fr

Bretagne-Pays-de-la-Loire Les
Salorges 2
3, bd Salvador Allende
44100 Nantes
Tel : 02 40 20 69 69
berim.nantes@berim.fr

Corse
Résidence Barbesino
Bâtiment B
Route Royale 20600
Bastia
Tel : 04 95 30 96 31
berim.bastia@berim.fr

Hauts-de-France
297, boulevard de Liège
CS 70103
59502 Douai Cedex
Tel : 03 27 08 16 20
berim.douai@berim.fr

Normandie
Pépinière du Madrillet
50, rue Ettore Bugatti
BP 34
76800 Saint-Etienne-du-Rouvray
Tel : 02 35 65 78 90
rouen@berim.fr

Nouvelle Aquitaine
1 BIS rue Prévost
33520 BRUGES
Tel : 05 35 54 08 51
berim.bordeaux@berim.fr

Rhône Méditerranée
Allée Charles Chaplin
BP 50 021
13691 Martigues Cedex
Tel : 04 42 13 01 70
berim.martigues@berim.fr

Carabes Immeuble
Marsan Kerlys n°28
97200 Fort de France
Tel : 0 596 60 60 57
berim.carabes@berim.fr

Mairie de Saint André Lez Lille
89 rue du Général Leclerc

A l'attention de Monsieur Ludovic LOY

Douai, 6 août 2026

Piscine existante – détermination de la capacité portante de la structure métallique

N/Réf. FG/BP/EW

Affaire suivie par Frédéric GILLIOT

Monsieur,

Pour faire suite à votre sollicitation, nous avons l'honneur de vous remettre, ci-dessous, notre meilleure remise de prix relative à l'affaire citée en objet.

La personne chargée de la mission sera Frédéric GILLIOT (Chef de projet/Directeur de travaux), accompagnée d'un ingénieur structure, Pascal VINCENT, d'un ingénieur modélisateur. L'Objectif est de déterminer la capacité portante de la structure métallique existante

- ✓ Notre travail comprendra :
 - L'étude, la modélisation de la capacité portante de la charpente métallique existante.
 - Hors points de fixations et assemblages
 - Hors état sanitaire de la charpente
 - Hors capacité portante des fondations (longrines et massifs)
- ✓ Notre travail comprendra :
 - Le relevé de la structure métallique sur site : 3 400 € HT
 - La modélisation actuelle : 3 400 € HT
 - La modélisation de la capacité portante maximum : 2 550 € HT
 - La rédaction du rapport : 1 750 € HT
 - La présentation du rapport : 850 € HT
- ✓ Matériel : location 3 jours
 - Installation d'un échafaudage 12mHT : 1 800 € HT
 - Installation d'un échafaudage 8mHT : 1 750 € HT
 - Dépose & enlèvement : 1 000 € HT
 - Mise à disposition d'une personne pour déposer/reposer des éléments non structurant pour prise d'information. : 950 € HT
- ✓ Prestation non comprise :
 - Location d'une nacelle avec chauffeur

.../...



Nos honoraires s'élèveraient donc à : 17 400€ HT, soit 20 880 € TTC (T.V.A 20%).

L'intervention se fera sous 3 mois à réception de la commande.

Vous souhaitant bonne réception de cet envoi et dans l'attente de la faveur de vos ordres,

Veuillez croire, Monsieur le Maire, en l'expression de nos sentiments dévoués.

Bruno PAUL

13 AOUT 2026

